

Par Michel HUNAULT (\*)

## Commission d'Outreau : le temps de l'action

Travail assidu, dans le respect de la diversité d'opinion, écoute et audition des différents acteurs : magistrats, greffiers, avocats, associations de victimes... en présence d'une presse responsable, la Commission d'enquête parlementaire créée après le fiasco d'Outreau a travaillé dans la transparence. Elle est à porter à l'honneur du Parlement, trop souvent dévalorisé. La méthode a aussi permis de sensibiliser les citoyens et de les associer, tant à la réflexion, qu'aux propositions, pour un meilleur fonctionnement de la justice.

La Chaîne Parlementaire a relaté les travaux de la Commission avec responsabilité. Pour quels résultats ? D'abord une prise de conscience des défaillances du système judiciaire et de la situation déplorable des lieux de garde à vue et de la prison. Les abus constatés pendant la garde à vue, les atteintes intolérables à la présomption d'innocence, la détention provisoire abusive, des familles à jamais déchirées et brisées...

Les travaux de la commission parlementaire ont permis de dépasser les clivages traditionnels. Nombre de députés ayant voté les lois sécuritaires en ont mesuré les consé-

quences et les reculs sur les libertés individuelles. Le garde des Sceaux s'est déclaré favorable à concrétiser rapidement par voie réglementaire, et à déposer un projet de loi reprenant les solutions préconisées par les parlementaires et donnant lieu à un réel consensus : lieux de garde à vue filmés et enregistrés, pouvoirs accrus de la défense, recours exceptionnel à la détention provisoire, durée de la détention limitée, créations de « pôles de l'instruction », pour remédier à l'isolement des juges ...

Le ministre s'est également engagé à assurer des moyens accrus à travers une nouvelle loi de programmation de la justice, permettant de budgétiser les moyens humains et financiers, seuls susceptibles de moderniser le fonctionnement de la justice.

Reste désormais à la commission d'enquête parlementaire à affiner ses propositions. Un consensus s'est dégagé sur le constat et sur certaines réformes à engager. Il faut donner à la justice ses lettres de noblesse.

(\*) Député de Loire-Atlantique. Secrétaire de la Commission d'Outreau.